

les Parents et l'École

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Sortons-les de l'ombre :

- Les SAS (Services d'accrochage scolaire)
- Les éducateurs
- Violence scolaire : le numéro vert « Ecole et Parents »

Internet en famille et à l'école





Editorial 3

Vie du mouvement

Echos de notre table ronde de rentrée 4-5 6-7

Billet d'humeur d'un jeune dyslexique 6-7

Côté Cour

Des projets média dans les écoles : pour tous les âges et tous les goûts 8

Comment gérer Internet en famille ? 9 9

Le conseil supérieur de l'éducation aux médias 9 9

La famille et l'école

Zoom sur les conseils de classe : comment les améliorer ? 10

Dossier : Acteurs méconnus dans et aux abords de nos écoles

Violence scolaire : le numéro vert « Ecole et Parents » 11

Les services d'accrochage scolaire (SAS) 12-13

L'éducateur, une passerelle entre la famille et l'école 14-15

Le débat est ouvert

La CPU (certification par unité), une nouvelle réforme pour le qualifiant 16-17

Les voyages scolaires : opportunité ou discrimination ? 18-19

Pastorale scolaire

Animation pastorale scolaire : « Bonne Nouvelle à l'école... ! » 20

Lu pour vous 21

Eclater de lire 22

Lever de rideau 23

A vous de jouer ! 24



Union
Francophone
des Associations
de Parents
de l'Enseignement
Catholique

Périodique trimestriel publié par l'UFAPEC

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies
Tél : 010/42.00.50 • Fax : 010/42.00.59 • e-mail : info@ufapec.be
En vous affiliant pour 5€ par an, vous recevrez notre périodique
et aurez accès à notre espace membre sur www.ufapec.be.
N° de compte : 210-0678220-48

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : P-P. Boulanger, M. Bourgois, V. Dautrebande, J. Feron, A. Floor, D. Houssonloge, M. Lontie, B. Loriers, A. Pierard, I. Spriet, F. Van Mello, G. Volders, Wenceclas.

Illustrations : Charlotte Meert et Anne-Catherine Van Santen.

Graphisme et impression : IPM printing

Contacts revue : benedicte.loriers@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Editeur responsable : P-P. Boulanger

Pierre-Paul
BOULANGER
Président



© Bénédicte Loriers

En choisissant une école pour nos enfants, un des critères de sélection auxquels nous accordons beaucoup d'importance est celui du bien-être. Nous souhaitons que leur scolarité se passe au mieux, dans le respect de qui ils sont individuellement. Nous espérons que l'école les mène tout doucement, avec nous, vers l'autonomie d'un adulte, vers l'insertion professionnelle. Mais nous attendons aussi que l'école nous seconde dans la transmission de nos valeurs ! Nous avons voulu choisir la meilleure école pour eux, même si parfois nos premiers choix n'ont pas été honorés...

Cependant, notre relation à l'école est ambivalente ; nous nous efforçons de faire confiance et quelquefois nos craintes reprennent le dessus. Les nouvelles méthodes d'apprentissage que l'école applique sont-elles réellement adaptées aux besoins de nos enfants? Ont-elles fait leurs preuves ? Je ne les comprends pas, qui va me les expliquer ?

Nous espérons leur autonomie, oui. Et pourtant nous sommes inquiets quand cela nous semble aller trop vite. Le grand veut être autorisé à sortir en ville sur le temps de midi. Que lui répondre ?

Que va-t-il faire pendant ce temps libre sans surveillance des adultes ? Est-il suffisamment mature ? Il voudrait négocier les règles de vie à l'école, alors que justement il a besoin d'un cadre clair pour progresser et apprendre que, dans la vie, il existe des règles pour vivre ensemble et que celles-ci ne se négocient pas. Et la plus jeune qui va déjà partir en classe verte cette année. L'école a-t-elle bien pensé à tout ? Nous devons faire confiance malgré nos appréhensions. A qui puis-je en parler ? Qui va me rassurer en tant que parent ?

Moi aussi, j'ai un rêve : le rêve que toutes les écoles donnent plus d'espace au dialogue avec les parents. Et cette place, elle existe aussi par l'intermédiaire du travail formidable que réalisent tous les parents bénévoles qui œuvrent dans nos associations de parents.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fins d'année en famille.



Affiliez votre AP à l'UFAPEC pour l'année 2012-2013 !

Il vous suffit de verser 15 € au compte IBAN BE11 2100 6782 2048 (communication : nom + code postal de l'école + Fondamental ou Secondaire) et de télécharger sur notre site le formulaire d'affiliation (FCAP) ou de téléphoner à notre secrétariat.

Contact : Fabienne van Mello – 010/42.00.50- fabienne.vanmello@ufapec.be

Services et avantages de l'affiliation d'AP :

- abonnement à notre revue trimestrielle «les Parents & l'École» pour le président, le secrétaire et le chargé de relations UFAPEC de l'AP
- accès personnel à l'espace-membre (activités d'AP, FAQ, pages spécifiques à votre régionale,...) du site ufapec.be pour les 3 mêmes membres du comité
- **couverture pour tous les membres de l'AP par notre assurance** responsabilité civile vis-à-vis des tiers et dommages corporels, lors d'une activité d'AP (voir conditions sur notre site internet ou sur simple demande)
- conseils et informations (par ex : règlement d'ordre intérieur d'AP, conseil de participation, etc.)
- envoi de la Newsletter mensuelle et des Cyberlettres à tous les membres de l'AP qui nous ont communiqué leur adresse courriel, ainsi que la possibilité de participer à nos sondages
- accès aux études et analyses
- envoi courriel et postal de documents pour les membres du comité
- aide pour l'organisation d'une conférence (réalisation d'une affiche, promotion, propositions d'intervenants,...)
- soutien spécifique pour des médiations

Echos de notre **table ro**

A la fin du mois de septembre, nous avons invité tous nos parents à notre traditionnelle table ronde de rentrée. Celle-ci se déroulait un samedi matin dans une école secondaire spécialisée du Brabant wallon. Après un accueil chaleureux, nous nous sommes répartis au sein de trois ateliers : pourquoi inscrire nos enfants dans le catholique¹ ?, Intégration dans l'ordinaire et Plan Individuel d'Apprentissage (PIA), Troubles d'apprentissage à l'école secondaire.

Voici des échos de deux d'entre eux.

L'INTÉGRATION ET LE PIA, PAR JEAN-FRANÇOIS DELSARTE²

L'intégration touche aujourd'hui un bon nombre d'élèves. Les plus représentés sont ceux du type 8 (élèves atteints de troubles instrumentaux), suivis des élèves des types 1 (élèves atteints d'arriération mentale légère) et 3 (élèves atteints de troubles du comportement et de la personnalité).

L'enseignement spécialisé a été créé en 1970 pour accueillir des élèves ayant des besoins spécifiques, suite à des revendications de parents. A partir de ce moment-là, il faudra du temps pour que l'intégration voie le jour... Ce sont à nouveau les parents qui vont se mobiliser pour leurs enfants à besoins spécifiques et demander une intégration de ceux-ci dans l'enseignement ordinaire. Cela aboutira, le 3 février 2009, à un décret sur l'intégration.

Le Plan Individuel d'Apprentissage (P.I.A.) est un outil méthodologique qui impose une réflexion sur les élèves et demande que chaque partenaire éducatif apporte sa pierre à l'édifice en s'impliquant tous auprès de l'élève à besoins spécifiques.

Avec l'élaboration des PIA et l'intégration, **l'enseignement spécialisé se révèle être un laboratoire expérimental en recherche pédagogique**. Il a une grande importance pour l'évolution de l'enseignement et des pédagogies en Fédération Wallonie-Bruxelles.

TÉMOIGNAGE DE CHRISTIAN WATTEMAN³ SUR LA MISE EN PRATIQUE DE L'INTÉGRATION DANS SON ÉCOLE

L'école La Cime est une école secondaire d'enseignement spécialisé des types 1, 2 (pour les élèves atteints d'arriération mentale modérée ou sévère) et 4 (pour les élèves atteints de déficiences physiques).

Depuis 2009, cette école suit des élèves en intégration. Cela a commencé avec deux jeunes. Le nombre d'élèves en intégration suivis par l'équipe éducative a augmenté depuis : 6 pour l'année scolaire 2010-2011, 11 en 2011-2012 et 24 en 2012-2013. Avec 24 élèves en intégration pour cette année scolaire, l'école a atteint son maximum. Parmi ces élèves, la moitié provient du primaire type 8, car il n'y a pas de type 8 dans le secondaire et ces élèves ont besoin d'un soutien de l'enseignement spécialisé pour réussir dans l'enseignement ordinaire.

DÉBAT MENÉ

Les problèmes soulevés par les participants et les intervenants sont les suivants :

- Les élèves du premier degré différencié⁴ risqueraient-ils de devenir une nouvelle population de l'enseignement spécialisé secondaire à partir du deuxième degré ?
- Renoncement à l'intégration par des parents pour des élèves venant du primaire type 8 car non acceptation de l'inscription en type 1 et donc de cataloguer leur enfant comme handicapé mental
- Manque du type 8 pour l'enseignement secondaire *Jean-François Delsarte pense qu'il faudrait un enseignement secondaire type 8, du moins pour un suivi de l'intégration au premier degré du secondaire.*
- Formation des enseignants accueillant les élèves en intégration.

Selon Jean-François Delsarte, il faut casser les clichés sur l'enseignement spécialisé et communiquer avec les parents sur ses particularités et ses richesses pour la scolarité des élèves à besoins spécifiques.

Alice Pierard

¹ Vous trouverez un article de Marc Bourgois (intervenant de cet atelier) sur la pastorale scolaire à la page 20.

² Conseiller de l'enseignement spécialisé au Cabinet de la Ministre de l'Enseignement Obligatoire

³ Directeur de l'école La Cime à Genval

⁴ Le premier degré différencié vise prioritairement à conduire les élèves à la maîtrise des compétences de la fin du fondamental en permettant aux élèves qui ne sont pas porteurs du Certificat d'Études de Base (CEB) de l'acquérir. Les grilles horaires tiennent compte de l'importance accordée à l'acquisition des compétences de base, particulièrement en français et en mathématiques tout en accordant une souplesse suffisante pour permettre une adaptation des grilles aux spécificités des élèves de ce premier degré différencié. Une fois titulaire du CEB, l'élève intégrera le parcours commun (1C ou 2C). Toutefois, ce premier degré différencié vise aussi à permettre à chacun l'accès tant à l'enseignement qualifiant qu'à l'enseignement de transition. (source: enseignement.be)

nde de rentrée

POUR UNE MEILLEURE COMMUNICATION ÉCOLE SECONDAIRE-FAMILLE QUAND LE JEUNE A DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE

Pour cet atelier, nous avons invité Benoît de Villemeur, Président de la Fondation Dyslexie et Fanny Demeulder, enseignante et coordinatrice pour les élèves en difficulté dans une école secondaire. Les échanges ont été très riches et nous ne pointerons dans cet article que certaines pistes⁵. Lors de la recherche d'une école secondaire, il est conseillé aux parents de rencontrer la direction, les enseignants, les éducateurs, des membres de l'association des parents, du conseil de participation afin de mesurer objectivement ce qui est mis en place par l'école au niveau des difficultés d'apprentissage (remédiations, utilisation de manuels scolaires, adaptation des examens, y a-t-il des enseignants relais dans l'école ?...).

- Une fois la rentrée passée, il va falloir composer avec les différents enseignants qui côtoient nos enfants. L'ensemble des participants conseille d'aller rencontrer l'enseignant le plus ouvert, qui n'est pas nécessairement le titulaire. Il pourra relayer l'information en conseil de classe et créer une dynamique au sein de l'équipe enseignante. Mais comment savoir quelle est la bonne personne à aller trouver ? Plusieurs parents sont unanimes pour dire que c'est bien souvent l'enfant qui le saura.
- Les enseignants présents à l'atelier font part de l'effet pervers de trop communiquer par rapport aux troubles de l'apprentissage. Ils ont parfois l'impression de se retrouver avec une majorité d'enfants « dys » d'où l'intérêt d'arriver avec un document officiel venant d'un spécialiste : *l'enseignant a parfois peur de ne pas être juste vis-à-vis des autres élèves. Il est donc important de venir avec une preuve (certificat médical, lettre de la logopède attestant du trouble...).* C'est triste à dire, mais c'est important aujourd'hui. Cette information peut rassurer l'enseignant qui prend conscience qu'il y a vraiment quelque chose qui se passe.

- La mise en place de réunions collégiales qui rassemblent un membre de la direction, des enseignants, un membre du PMS, les parents, le ou la thérapeute peut créer une dynamique positive dans laquelle chacun se voit comme un allié du bien-être et de la réussite scolaire de l'enfant. La présence de celui-ci n'est cependant pas indiquée et ceci afin de garantir un réel échange d'informations. L'intérêt de ces rencontres est de montrer à l'enseignant qu'on est prêt à faire des efforts, qu'il y a des stratégies à mettre en place dans la classe, à la maison et surtout insister sur le fait que l'enfant est prêt à faire des efforts et ne demande pas d'avoir des passe-droits. *C'est en quelque sorte au parent à dire à l'enseignant : « donnez-lui les moyens de réussir ».*

La table ronde s'achève sur un rappel de la détresse de ces enfants qui se battent au jour le jour pour garder leur place dans nos écoles. Si la thématique des troubles de l'apprentissage vous intéresse, sachez que l'UFAPEC soutient et aide les AP intéressées à organiser des conférences, des débats sur ce thème. Nous vous conseillons de suivre attentivement l'agenda de notre site afin de rester informés.




Anne Floor

⁵ Le rapport complet de cette matinée se trouve sur la partie privée de notre site dans l'onglet « tables rondes ». Celui-ci peut également vous être envoyé sur simple demande au 010/42.00.50 (gratuit pour les affiliés à partir de 5 €)

Témoignage d'un

« Je suis sûr que tant qu'on est convaincu que l'on peut réussir et que l'on met tout en œuvre pour réussir, on peut tout réaliser ! »



Je suis dyslexique. Je suis rentré en rhéto cette année et je suis déterminé à réussir. Je compte faire des études universitaires.

CALVAIRE DÈS LA MATERNELLE

L'institutrice ne comprenait pas pourquoi je ne savais pas rester assis 30 secondes sans bouger. Je n'étais pas comme il fallait, je ne savais ni piquer, ni dessiner comme le prof le voulait. A la fin de ces trois années, le professeur de 1^{ère} primaire n'a pas voulu m'accepter dans sa classe car j'étais trop jeune et trop actif.

Mes parents ont décidé de me mettre à l'école dans une pédagogie active, à Louvain-la-Neuve. Là, j'ai dû recommencer ma première primaire car mon institutrice a constaté que je ne progressais pas en lecture. Malgré cette deuxième année, mes difficultés persistaient et mes parents ont décidé de me faire faire de nombreux tests. Un premier diagnostic est tombé et a été confirmé : je suis dyslexique. Ces premières années d'école étaient difficiles car je quittais tous mes amis et de plus je ne comprenais pas ce qui m'arrivait et pourquoi j'étais différent, pourquoi je devais travailler jusque tard le soir pour retenir des leçons que je ne retenais pour finir jamais et pour refaire et refaire des dictées pour un résultat de toute façon pas assez suffisant.

DISPUTES À LA MAISON

Evidemment la relation avec mes parents qui me gardaient pour étudier ne s'arrangeait pas car j'étais fatigué et désespéré de ne pas retenir. Mes parents voulaient me garder sans cesse pour recommencer mes leçons jusqu' à ce que je les réussisse, cela finissait toujours en disputes et ce scénario a duré toutes mes primaires. De plus, cette sensation de différence me devenait insupportable et je me suis exclu de toute relation avec mes amis et ma famille. Je me suis isolé et je devenais violent avec mes amis et mon entourage et j'ai trouvé des alternatives différentes comme les jeux vidéo.

J'ai aussi eu beaucoup de moments où je ne voulais plus rien faire et j'étais désespéré, je me traitais moi-même de débile mental et d'handicapé. Je ne comprenais pas pourquoi ça devait tomber sur moi, qu'est-ce que j'avais fait pour mériter cela, pourquoi moi ? Je n'avais plus confiance en moi et plus aucune considération de moi-même. J'ai aussi été voir de nombreux logopèdes et psychologues pendant toutes mes primaires.

DÉFILÉ D'ÉCOLES

A la fin de ma 3^{ème} primaire, l'école ne sachant plus comment m'aider a conseillé à mes parents de trouver une autre solution. Je suis parti dans l'enseignement spécialisé de type 8 que j'ai détesté, je ne me sentais pas bien avec les élèves, je n'y trouvais pas ma place. C'est à ce moment que les notes dans mon journal de classe ont commencé à déferler, les cours étaient trop faciles pour moi et je me suis énormément embêté. C'est entre autres pour cela que je suis devenu turbulent en classe mais j'ai quand même obtenu mon CEB.

Mes parents et mes professeurs ont décidé que ce serait mieux que je fasse une première accueil dans une école bruxelloise. Je l'ai réussie et je me plaisais bien dans cette école mais pour passer en première il fallait faire partie des meilleurs de la classe car l'école ne gardait que les meilleurs. Donc j'ai dû encore changer pour aller à la Hulpe. Là, j'ai fait ma 1^{ère} et 2^{ème} que j'ai bien réussies. Mais les professeurs avaient décidé que mon avenir était voué à l'enseignement professionnel, ce que je ne voulais pas car je voulais garder le maximum de choix pour mon avenir et que les différentes possibilités que proposait l'enseignement professionnel ne me plaisaient pas. J'ai dû donc changer d'école et je me suis retrouvé dans l'école dans laquelle je suis actuellement.

UN ÉDUCATEUR PASSE-MURAILLE

J'ai doublé ma 3^{ème} année car le niveau était différent de mon ancienne école. J'ai raté car j'avais 3 échecs en-dessous de 40% en français, en mathématiques et en néerlandais. De plus ma priorité était de me faire des amis. A la fin de cette année, je pouvais passer en 4^{ème} professionnelle ce que j'ai refusé et j'ai préféré redoubler, ce qui m'a rendu assez triste car je me retrouvais une fois de plus dans une nouvelle classe avec des élèves plus jeunes que moi et à revoir les mêmes cours que je connaissais déjà. J'ai ressenti un grand sentiment d'injustice.

J'ai fini par réussir ma 3^{ème} avec la meilleure moyenne de la classe et j'ai réussi ma 4^{ème} et 5^{ème} grâce à mon éducateur qui a fait mettre en place des aménagements auxquels je n'avais pas droit auparavant. Il s'est démené pour m'aider car, avant ma venue, il ne connaissait pas la dyslexie. Il l'a découverte tout en m'aidant. Il a été plusieurs fois me défendre au conseil de classe pour expliquer aux professeurs ce qu'était la dyslexie, il a même lancé un projet de sensibilisation dans mon école au niveau des professeurs.

A plusieurs reprises, pendant mes trois premières années de secondaire, j'ai travaillé avec un logiciel d'aide aux dyslexiques. C'était mal vécu par les autres élèves et certains professeurs à qui j'ai dû réexpliquer pourquoi j'avais un Pc. Je me sentais trop différent pour l'utiliser.

Maintenant comme j'ai grandi, je vis mieux avec ma difficulté. Je commence à l'accepter mais cela reste difficile car je suis incapable de communiquer par écrit avec d'autres personnes de crainte qu'on se moque ou que l'on ne me prenne pas au sérieux, par exemple un CV ou tout simplement envoyer un sms à mes amis.



© Léo Reynolds on Flickr

Les moqueries des amis en classe qui ne me comprennent pas toujours ne sont pas faciles à vivre non plus. Je suis toujours obligé de demander à mes parents de me faire corriger ou par un ami ce qui n'est pas aisé. Je continue à faire des efforts pour m'améliorer car je compte faire le métier de mes rêves.

Ensuite je suis sûr que tant qu'on est convaincu que l'on peut réussir et que l'on met tout en oeuvre pour réussir, on peut tout réaliser !

Wenceslas, 20 ans

Des **projets médias** dans les écoles : pour tous les âges et tous les goûts !



© Jean-Paul Vitry

De nombreux enseignants se lancent avec leurs élèves dans des projets autour des médias. De l'enregistrement audio d'histoires, au tournage de courts-métrages en passant par l'analyse et l'utilisation des réseaux sociaux en classe ou la création d'un ciné-club, ces projets regorgent d'enseignements pour les élèves, et ce à tout niveau !

Chaque année pour soutenir et financer des initiatives d'éducation aux médias dans les classes, le CSEM (voir encadré) lance un appel à projets dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Voici quelques-uns d'entre eux, présentés au Salon Education de Namur en octobre dernier :

Institut Saint-Charles à Molenbeek-Saint-Jean : réalisation de 12 courts métrages

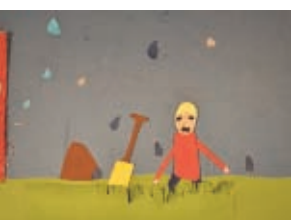
Depuis 2010, l'Institut développe un programme média. Concrètement, **chaque demi-groupe classe participe au cours d'Éducation aux Médias à raison d'une heure par semaine**. Monsieur Jean-Paul Vitry réalise une série de courts-métrages (1 par sous-groupe) avec les enfants de 3^e et 4^e primaire en les initiant au cinéma sous plusieurs formes : fonctionnement du cinéma par manipulations diverses, petit historique, écriture du scénario et bien sûr pour terminer, 1 journée de tournage !



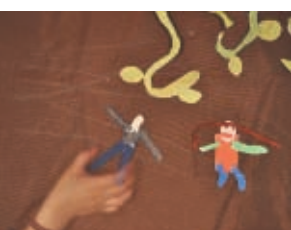
© Ariane Sackenprez

Institut des Filles de Marie à Saint-Gilles : approche éducative des élèves vers le monde du cinéma – création d'un ciné-club

La classe de 7^e professionnelle commune regroupe des élèves issus de plusieurs écoles et sections de l'enseignement professionnel. Madame Chantal Laurent leur propose la création et la promotion d'un ciné-club en classe géré par les élèves et pour les élèves. Suite à l'acquisition de connaissances sur le cinéma (historique et animations de la Médiathèque), les élèves recherchent et analysent des films qu'ils souhaitent présenter au ciné-club. Ce sont eux qui mettent tout en place : choix du film, programmation, organisation, location à la Médiathèque, infos sur le film qu'ils projettent aux autres élèves...



© Julie Delépine



© Julie Delépine

Institut Sainte-Thérèse à Watermael-Boisfort : éveil aux images

Les élèves de 2^e primaire de Madame Sackenprez ont réalisé un court métrage sur le thème général de l'école cette année-là : l'Afrique. Plusieurs semaines durant, les élèves suivent différents ateliers qui abordent les multiples aspects du cinéma et donc de leur film : bases du langage cinématographique, écriture du scénario, découpage technique et répétitions, tournage puis montage. Dans le même laps de temps,

élèves et professeurs prospectent et fabriquent costumes et décors. Les enfants terminent en réalisant l'affiche qui annonce la projection publique.

Centre scolaire Saint-Martin à Seraing : les réseaux sociaux: qu'est-ce que j'en pense? Histoire d'un utilisateur responsable

Ce sont les réseaux sociaux que Madame Anne Limbioul choisit de travailler avec ses élèves de 1^{er} et 2^e secondaire. D'abord les définir, puis cerner les particularités de ces réseaux sur Internet et plus spécifiquement les particularités de Facebook. L'analyse de contenus mis en ligne et les questionnements qu'ils posent permettent aux jeunes de constater ce qu'impliquent leurs choix d'usage tant pour eux-mêmes que pour les autres. Pour finir les élèves ont produit un livret de « caricatures positives » autour d'Internet et des ordinateurs.

Collège Saint-Michel primaire à Etterbeek : écoute mon Histoire

Monsieur Yoann Declercq amène chacun de ses élèves de 3^e et 4^e primaire à réaliser un conte écrit, lu, enregistré et bruité. Après l'écoute de contes audio, les enfants ont pris conscience de l'importance de l'accompagnement sonore. En petits groupes, les élèves écrivent chacun une histoire, puis travaillent l'expression orale. Ils développent des trésors d'inventivité et d'esprit critique pour imaginer les bruitages. Chaque enfant enregistre son histoire sonorisée.

Ecole Saint-Joseph Boondael d'Ixelles : l'imaginaire, image par image – réalisation de films en stop-motion¹

Madame Julie Delépine fait prendre conscience aux enfants de ce qu'est l'animation image par image : vision et analyse de courts-métrages d'animation, création de flips books², synopsis, diverses expérimentations de la technique. Ensuite, en 3 sous-groupes de 6/9 ans, les enfants travaillent un scénario et réalisent leur film image par image. Selon les semaines, ils y consacrent de une à trois demi-journées pendant presque 5 mois ! Car il faut aussi s'occuper du son et des sous-titres.

¹ Technique d'animation permettant de créer un mouvement à partir d'objets immobiles.

² Les flips books sont des livres d'animation où l'on dessine sur chacune des pages et que l'on anime ensuite en faisant défiler les pages rapidement.

Le conseil supérieur de l'éducation aux médias



Les médias doivent nous aider à comprendre les bouleversements de notre société, qu'ils soient technologiques, socio-économiques, ... mais il faut pouvoir les décrypter. Connaître leurs codes permet de garder son esprit critique, d'où l'importance croissante d'une éducation aux médias pour tous. Le CSEM est en FWB l'organe qui est chargé de l'encourager.

Le CSEM regroupe une cinquantaine de professionnels des médias (radio-télé, médiathèques, cinéma, Internet), de l'enseignement, des syndicats, des parents, de la jeunesse, de l'éducation permanente.

Le CSEM a pour mission de promouvoir l'éducation aux médias¹, de favoriser l'échange d'informations et la coopération entre tous les acteurs et organismes concernés par l'éducation aux médias. Il soutient des opérations telles que « ouvrir mon quotidien », « journaliste en classe », « écran large sur tableau noir » ainsi que le lancement de l'appel à projets, ... publie des brochures, organise des journées thématiques pour les enseignants, futurs enseignants.

Le Conseil rend aussi des avis auprès du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur tout ce qui concerne l'éducation aux médias. Il fonctionne en

sous-groupes de travail qui abordent l'un ou l'autre aspect plus en profondeur : intérêt pédagogique, médias en réseaux, hautes écoles, formation, presse, cinéma, etc.

Selon ses propres dires : L'éducation aux médias veut que chaque citoyen puisse s'approprier les langages médiatiques et se former aux outils d'interprétation, d'expression et de communication par les médias.

L'éducation aux médias est donc bien plus que de l'éducation par ou avec les médias.

Julie Feron



© Ariane Sackenprez

¹ L'éducation aux médias concerne tous les médias imprimés, audiovisuels ou électroniques.

Pour en savoir plus : www.csem.cfwb.be

Comment gérer Internet en famille ?

Comment gérer le temps consacré à Internet ?

Pourquoi les jeunes aiment-ils Facebook ? Les filtres sont-ils utiles ?

Quels sont les principaux risques d'Internet ?

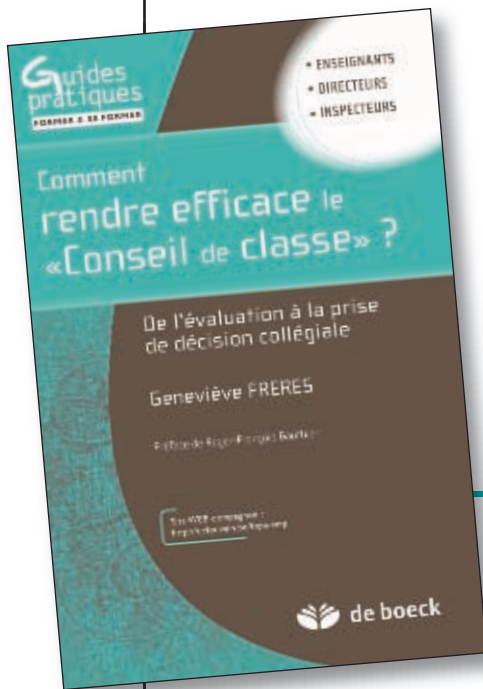
Voici quelques-unes des questions auxquelles répondent la brochure et le site « **Internet à la maison en 10 questions** » : un petit outil pratique pour aider les parents et « éducateurs » que nous sommes à y voir un peu plus clair et à résoudre des difficultés liées à Internet en se posant des questions pertinentes !

Suite à beaucoup d'interrogations de la part des parents autour d'Internet, des réseaux sociaux des nouveaux usages que les jeunes en font, l'UFAPEC et Media Animation ont collaboré durant l'année 2011-2012 pour mettre sur pied des groupes de réflexion. Des parents y ont été invités à venir partager, échanger et débattre de leurs pratiques éducatives concernant l'usage de l'ordinateur et d'Internet à la maison.

Issus de ces discussions :

- une brochure « Internet à la maison en 10 questions » UFAPEC-Média Animation, 2012, 60 pages. Prix : 3 € + 2 € de frais de port (10 exemplaires : 25 €). Vous pouvez vous procurer cette brochure auprès de notre secrétariat au 10/42.00.50 ou info@ufapec.be.
- un site www.internetalamaison.be





Zoom sur les conseils de classe : comment les améliorer ?

Le Conseil de Classe est le lieu d'évaluation et de prise de décision ultime au sein duquel les enseignants statuent sur le sort de l'élève en fonction des examens et plus largement du travail effectué pendant l'année (réussite, orientation, échec). Il a lieu plusieurs fois par an et idéalement l'enseignant devrait en sortir avec des décisions pédagogiques concrètes pour accompagner au mieux l'élève dans sa scolarité.

¹ <http://www.enseignons.be/actualites/2010/09/24/bientot-parents-conseil-classe/>

² Ce témoignage est extrait du guide que nous présentons ici, p. 335.

Certains le voient comme « une chambre d'entérinement de l'échec¹ » et souhaitent que les parents puissent y siéger avec voix consultative lors des délibérations. Cette requête est inquiétante à plusieurs niveaux et surtout par le manque de confiance qu'elle sous-entend vis-à-vis du corps enseignant. L'UFAPEC privilégie, quant à elle, une meilleure communication parent-enseignant à une posture de contrôle et de remise en question systématique de la légitimité et de la qualité du corps enseignant. Multiplier les moments d'échanges avec le corps enseignant pour parler autant de ce qui va que de ce qui ne va pas ne peut qu'être bénéfique pour tout le monde et prioritairement pour l'élève en difficulté. C'est dans cet état d'esprit que notre président Pierre-Paul Boulanger a participé à la relecture d'un ouvrage consacré à la qualité d'un bon conseil de classe.

L'intérêt de l'ouvrage est de questionner les pratiques de pays économiquement proches et francophones (Fédération Wallonie-Bruxelles, Canton de Genève, France et Québec) et de partir de ce tableau comparatif pour définir clairement des pistes concrètes pour rendre les « conseils de classe » plus efficaces.

Un deuxième atout de cet ouvrage est de pouvoir le lire dans l'ordre que chacun souhaite à partir de ses propres intérêts, difficultés, questionnements. Il rappelle aussi la place du parent qui peut vivre avec inquiétude ces conseils et les décisions qui en découlent : *Sincèrement et du plus profond de mon cœur, je vais vous avouer que je n'aime pas que vous évaluiez mon enfant. Je n'aime pas, car cela peut apporter de mauvaises nouvelles. Je n'aime pas que mon enfant soit jugé car, pour moi, il est plus que ce que vous allez me dire. Je n'aime pas, car j'ai l'impression que c'est ma qualité de parent qui est évaluée. Je n'aime pas, car votre évaluation nous impose, à mon enfant et à moi, un avenir qui n'est pas nécessairement le nôtre. (...) Je n'aime pas car, même si je ne comprends pas vos évaluations, je sais qu'elles sont importantes pour mon enfant².*

Ce guide est à mettre entre les mains de tous les acteurs de l'école : enseignants, directeurs, agents des PMS, éducateurs afin de les accompagner dans un mouvement d'amélioration de l'animation de ces conseils : l'animation occupe toujours un rôle central pour s'assurer que les échanges, l'évolution de la discussion, la présentation des arguments par les uns et les autres puissent déboucher sur un consensus où l'écoute et le respect prévalent et sur des décisions pédagogiques adéquates.

FRERES Geneviève,
*Comment rendre efficace le « Conseil de classe » ?
De l'évaluation à la prise de décision collégiale –
Guides pratiques former et se former,
éditions De Boeck, 2012.*

Anne Floor

Violence scolaire : un numéro vert pour les parents

Violence dans la cour de récréation, enfant victime de harcèlement, conflit avec un enseignant, vols à l'école, insultes ou moqueries sur Internet, discriminations à l'école... le numéro vert « Ecole et Parents » est un service destiné à informer les parents lorsque l'enfant ou le parent sont confrontés à des situations de violence scolaire. Ce numéro vert est accessible au 0800/95 580 du lundi au vendredi, de 9h à 13h et ce, depuis le 16 avril 2012.

Psychologues, juriste, enseignants, gradué en communication et personnes formées à la relation d'aide et à l'écoute téléphonique sont au bout du fil.

Pour en savoir un peu plus, nous avons interviewé Arnaud Fontaine et Julie François, responsables de ce numéro vert.



POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES TOUCHÉS PAR LA VIOLENCE SCOLAIRE

Ecole et Parents
0800/95 580
numéro gratuit d'information
du lundi au vendredi de 9 à 13h

Logo of the Fédération Wallonie-Bruxelles and the UFAPEC logo.

© Fédération Wallonie-Bruxelles

BL : Quelles sont les questions les plus fréquentes qui sont posées via ce numéro vert ?

49,5% des appels ont pour motif l'énonciation d'un fait vécu comme violent par l'appelant ou par une tierce personne, l'enfant ou un autre membre de la famille. 23,3% des appels sont catégorisés comme plainte, 17,5 % des appels concernent des questions sur des procédures administratives scolaires : procédures d'exclusions, procédures pour les recours, signalement d'absentéisme ... et 7,8 % des appels sont attribués à des questions plus larges liées à la parentalité : dépassement des parents face au comportement de l'enfant, séparation difficile, difficultés relationnelles avec un adolescent, assuétude, ...

Parmi les appels qui signalent un fait de violence, 45,1 % ont été enregistrés comme étant un fait de violence physique, 50,98 % comme relatifs au harcèlement moral, 1,96 % à une atteinte aux biens et 1,96 % à de la violence sexuelle.

BL : De quelle manière aidez-vous les parents ?

Les écoutants d'« Ecole et Parents » se mettent à l'écoute des parents de manière à leur permettre d'exprimer leurs émotions et leurs besoins et de faciliter cette expression. L'écoute est donc une part essentielle de notre travail et un préalable indispensable avant l'information.

Ensuite, les écoutants vont informer les parents. Cette information peut porter sur :

- les services de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui peuvent être activés : CPMS, Service de Médiation scolaire, Délégué général aux droits de l'Enfant, ... et la façon d'y faire appel ;
- les autres services qui peuvent procurer une aide ou un accompagnement : A.M.O., syndicats, Associations de Parents, Centre pour l'égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme...;

- les procédures dans les domaines psychologique, social, juridique ou administratif pour un changement d'école, un recours, une plainte, etc.

BL : Comment assurez-vous la confidentialité des données ?

L'appelant peut choisir de rester anonyme. A aucun moment nous ne lui demandons son nom. S'il souhaite recevoir des informations par courriel, nous lui demanderons alors une adresse électronique. De même, certaines informations concernant l'école peuvent lui être demandées de façon à l'informer correctement sur les ressources disponibles, en particulier le réseau auquel appartient l'école. Dans le cas où des informations nous sont transmises, elles restent entièrement confidentielles. Dans les statistiques que nous produisons pour rendre compte des activités du numéro vert, il ne s'y trouve aucune information permettant d'identifier un appelant ou une école.

BL : Les parents n'ont-ils pas tendance à « court-circuiter » le dialogue interne à l'école : éducateur, direction, PMS, ... ?

Non, d'abord parce que « Ecole et Parents » renvoie souvent vers les acteurs de terrain et en particulier les équipes éducatives et le CPMS. Ensuite, dans les cas où le dialogue avec l'école est rendu difficile, les parents souhaitent d'abord rétablir ce dialogue. Dans ce cas, nous voyons avec eux comment y parvenir, parfois avec l'aide d'une médiation, par exemple.

Qu'on qu'il en soit, l'UFAPEC est depuis toujours et restera un des interlocuteurs en cas de violence dans le cadre de l'école. Notre équipe est disponible pour répondre à vos questions.

¹ Ce numéro vert est mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et est à la disposition de tous les parents et responsables d'élèves (père, mère, grands-parents...) de l'enseignement organisé et subventionné, fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé.

Les services d'accrochage



© asbl Carrefour

Des jeunes qui développent une phobie de l'école, ou dont le comportement est inadapté à notre système scolaire, des jeunes à haut potentiel, des jeunes qui sont présents physiquement dans le fond de la classe, mais qui ne participent pas du tout aux cours, ... le désarroi peut être grand pour certains élèves exclus de l'école ou en décrochage profond. Parmi les dispositifs de lutte contre le décrochage et la violence en milieu scolaire, la Fédération Wallonie-Bruxelles¹ a institué les services d'accrochage scolaire. Nous avons voulu en savoir plus sur leur action au quotidien, en rencontrant Joëlle Coenraets, responsable du SAS Namur « Carrefour accueil ».

¹ Les SAS sont subsidiés par les ministères de l'enseignement obligatoire et de l'aide à la jeunesse.

² Liste complète des SAS : <http://www.enseignement.be/index.php?page=23748&navi=2666>

³ Mission précisée dans le décret du 30 juin 1998 : http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/22209_002.pdf

Les douze SAS² ont pour mission³ d'apporter une aide sociale, éducative et pédagogique au jeune en décrochage, par l'accueil en journée et, le cas échéant, une aide et un accompagnement dans son milieu familial. L'aide dont bénéficie le jeune lui permettra d'améliorer ses conditions de développement et d'apprentissage. L'objectif de chaque prise en charge est la réintégration de ces élèves, dans les meilleurs délais (6 mois maximum) et dans les meilleures conditions possibles, dans une structure scolaire ou une structure de formation agréée dans le cadre de l'obligation scolaire.

BL : Qui peut vous contacter ?

J.C. : La famille, le jeune en décrochage, la direction de l'école, le conseil de classe, le médiateur scolaire, le centre PMS, un conseiller du SAJ (Service d'Aide à la Jeunesse) peuvent faire appel à notre service. Les jeunes qui intègrent le SAS vont venir en journée à la place d'aller à l'école. Ils participeront à différents ateliers. Les SAS organisent des entretiens entre le jeune et sa personne de référence au SAS, afin d'y voir clair dans son parcours personnel, pour cerner les difficultés et les ressources dont le jeune dispose pour y faire face. D'autre part, des rencontres avec la direction, les professeurs et la classe du jeune visent à instaurer ou restaurer un lien positif avec eux.

BL : Quels types d'activités proposez-vous au sein de votre SAS ?

J.C. : Différents ateliers sont mis sur pied pour nos jeunes : art plastique, sculpture, écriture, musique, techniques de cirque, escalade, VTT, découverte de la nature et de construction en bois, « kiffe tes maths », visites diverses, randonnées, théâtre, rencontres, témoignages de vie, découvertes professionnelles. J'ai le souvenir d'un jeune qui a suivi une activité de découverte en électricité. Il a travaillé ensuite avec un patron qui a réussi à le

motiver. Le jeune a commencé à travailler dans une entreprise d'électricité ... il voulait entrer dans la vie active.

Les animateurs des SAS travaillent à partir de la valorisation des compétences du jeune. Souvent après un atelier, il y a un retour par écrit du jeune et de l'animateur, à propos des compétences mises en œuvre. La confiance en soi est un des critères pour relancer le processus de motivation.

BL : Comment votre équipe s'y prend-t-elle pour restaurer cette confiance en soi ?

J.C. : Pour y arriver, nous avons constitué depuis plus de dix ans une équipe pluridisciplinaire. Nous y trouvons différentes compétences, comme celles de juriste, médiateur, sculpteur, logopède, musicien, éducateur, artiste, prof de gym, ... L'idée est d'amener le jeune à être dans le « oser faire », « oser dire », « oser participer ». Nous travaillons beaucoup au niveau des relations entre jeunes, mais aussi entre jeunes et adultes ; comment vivre ensemble, travailler ensemble ? Cela implique la mise en place et le respect d'un cadre. Les problèmes d'indiscipline sont souvent jumelés à des problèmes relationnels.

BL : Quel est le rôle des parents pour raccrocher le jeune ?

J.C. : Le décrochage ne vient pas de nulle part, il est souvent (pas toujours) en lien avec des difficultés vécues au sein de la famille. Le SAS tente de rendre les parents partenaires du travail d'accrochage, de les rassurer, d'écouter leur stress. C'est important qu'ils puissent partager avec leur enfant ce qu'ils vivent, leurs inquiétudes, leurs espoirs, leurs chagrins suite à une séparation, un deuil...

Bénédicte Lories

scolaire (SAS)

TÉMOIGNAGE D'UNE MAMAN

La descente aux enfers de Thomas

L'année passée, nous avons assisté impuissants à la chute fulgurante et tellement inattendue de notre fils de 15 ans. Il était bon élève, sans aucun souci de comportement, ni d'intégration à l'école. A la maison, il n'y avait pas de problèmes familiaux non plus mais notre fils était mal dans sa peau, de plus en plus mal... jusqu'à ce qu'un jour il ne soit plus physiquement et psychologiquement capable d'aller à l'école. (...) Puis, un jour, c'est la rupture totale. Le directeur m'appelle un matin en me disant : « Vous devez venir le reprendre, il est devant l'école et ne sait plus franchir la porte ». Ce fut un réel tsunami familial, mon mari et moi ne savions plus que faire, que dire, que penser... Comment l'aider ? Comment expliquer à ses frères, ses copains, notre famille, nos amis pourquoi il n'allait plus à l'école ?

La critique de notre entourage fut très difficile à vivre car nous avions des remarques incessantes du genre : « tu dois lui dire que l'école est obligatoire et qu'il n'a pas le choix ».

C'est alors que l'école me parle des SAS (...). La responsable du centre nous a reçu avec notre fils, nous avons longuement parlé et Thomas a dû se fixer des objectifs et prouver sa motivation de s'en sortir, sans quoi il ne serait pas admis à rejoindre le groupe.

Heureusement, notre fils est un battant et voulait s'en sortir...

Le SAS lui a permis de garder un contact social avec d'autres jeunes, et une vie sociale avec des horaires et des règlements.

Ce ne fut pas facile pour lui, il devait partir beaucoup plus tôt de la maison et prendre le bus pour s'y rendre. Mais tous les jours, il partait courageusement et se rendait dans cet espace un peu « hors normes » où il était confronté à d'autres jeunes, tous différents et tous porteurs de leurs difficultés scolaires, sociales et/ou familiales...

Cette année au SAS fut une année très enrichissante pour lui, il n'a rendu aucun point, aucune cote, aucun bulletin, il a pris le temps de faire autre chose que de ramener des résultats scolaires. Pour nous, il a réussi son année haut la main, à l'école de la vie... Il a gagné en autonomie, en confiance en soi et en les autres...

Ce séjour au SAS est l'année où il y a appris le plus de choses de la vraie vie, ils ont abordé concrètement tellement de sujets fondamentaux : drogue, sexualité, violence, harcèlement, respect de soi et de l'autre,... Personnellement, nous avons eu la chance que son école se soit impliquée dans l'aventure (photocopie des cours, visite au SAS...réunions quand nous l'estimions nécessaire).

Comme Thomas se posait beaucoup de questions sur son avenir et sur ses choix d'enseignement, il a même pu être intégré en milieu professionnel pendant plusieurs semaines afin de faire un choix par rapport à une éventuelle orientation dans le domaine de l'hôtellerie. Toutes les démarches, le suivi et l'encadrement des stages en entreprise ont été pris en charge par le SAS.

Finalement, il a adoré travailler mais n'est pas certain de vouloir choisir cette voie pour sa profession future. Il a donc décidé de retourner en humanités générales et pour le moment, tout se passe très bien.

Je voudrais dire aux parents qui connaissent ce genre de problème avec leur jeune : « Faites confiance en votre enfant et dans ses choix, écoutez-le, aimez-le pour qui il est et pas pour ce que vous aimeriez qu'il soit, acceptez le fait que son mal-être est profond et réel... Et s'il en a besoin, malgré toute votre inquiétude, laissez les préjugés de la normalité de côté et donnez-lui la chance de pouvoir voir la vie autrement pendant quelques semaines, quelques mois... telle une bouffée d'oxygène pour pouvoir mieux replonger dans le milieu scolaire ».



Propos recueillis par Bénédicte Loriers



Nous avons rencontré Jean-Luc Marchand, un éducateur qui s'occupe plus particulièrement des élèves de 5^e et 6^e années dans l'enseignement général à Gembloux. Il exerce cette profession depuis près de trente ans et observe une évolution très positive de sa place dans l'école.

AF : *Quelle évolution la fonction d'éducateur a-t-elle connue au fil des années ?*

J'ai démarré ma carrière au Collège Saint-Guibert en 1979 et à mes débuts l'éducateur était le surveillant des récréations, le bouche-trou quand les professeurs étaient absents, le collecteur des absences. A présent, je me sens davantage en lien avec chacun des élèves et plus proche de leurs réalités, même si j'encadre 14 classes d'environ 25 élèves (7 en 5^e et 7 en 6^e). Je les informe par exemple sur des journées de rencontres avec des professionnels, je les accompagne lors du voyage de rhéto, je prends contact avec les parents lorsque leur enfant ne s'est pas présenté à l'école et ce sans prévenir ou s'il a un comportement anormal; je joue le rôle de courroie de transmission entre la famille et l'école quand il y a des problèmes scolaires ou de discipline. J'appelle la famille aussi pour dire quand cela va mieux, je veille à un partenariat respectueux de la place de chacun.

AF : *Quelles interactions avec les élèves et les enseignants ?*

Depuis que je travaille en degré, c'est-à-dire que j'accompagne les élèves durant deux années (en 5^e puis en 6^e), je les connais plus en profondeur et je peux quand cela s'avère nécessaire apporter des éléments nouveaux en conseil de classe, ce qui permet parfois de nuancer l'avis des enseignants. J'ai l'occasion de rencontrer les élèves

L'éducateur, une entre la famille

Votre enfant passe une grande partie de son temps à l'école. En maternelle, il a le cœur serré de vous voir partir. En primaire, il est pressé d'y aller pour retrouver les copains et en secondaire plus question pour lui que vous l'y conduisiez. C'est son territoire. Vous avez déjà rencontré certains de ses enseignants mais votre adolescent côtoie aussi d'autres adultes que vous connaissez peut-être moins. Les éducateurs font partie de cet univers un peu mystérieux, d'autant que leurs missions ont bien évolué ces dernières années. Ils sont devenus indispensables dans nos écoles et nous souhaitons par cet article vous faire découvrir la richesse et la complexité de leur métier.

dont j'ai la charge à plusieurs reprises dans la journée ; je passe au minimum une fois par jour en classe pour prendre les présences et leur transmettre des informations pratiques, je les vois pendant les heures de fourche à la cafétéria de l'école, pendant la récréation. Mon bureau leur est d'ailleurs toujours ouvert. J'apprécie la bonne entente avec les enseignants de mon degré et je joue parfois le rôle de médiateur entre un enseignant et un élève. Les problèmes de discipline se posent évidemment beaucoup moins en 5-6 que dans le premier degré ou dans le technique et le professionnel, je me sais privilégié par rapport aux problématiques que d'autres éducateurs peuvent rencontrer. J'ai négocié l'ouverture d'une classe sur le temps de midi afin que mes élèves de 5^e et 6^e aient un espace à eux étant donné que le réfectoire est bondé. Tout se joue à la confiance car les lieux doivent être rendus propres pour les cours de l'après-midi. Un apprentissage citoyen...

AF : *On entend beaucoup de remarques négatives sur les jeunes. Et vous, que pensez-vous des jeunes d'aujourd'hui ?*

Je remarque qu'ils vivent plus au jour le jour, ils se projettent moins dans l'avenir, développent moins de projets. Leur motivation pour le travail scolaire me semble diminuer. Ils sont aussi très dépendants des nouvelles technologies et de leur gsm en particulier. Quel tollé quand celui-ci leur est confisqué !

AF : *Votre plus belle victoire ?*

De recevoir la visite d'anciens élèves. Je me dis que j'ai peut-être été utile à quelque chose, que je les ai marqués d'une manière ou d'une autre.

passerelle et l'école

Autre école, autres élèves, autre éducateur... Nous avons interviewé une éducatrice référente d'une école secondaire à encadrement différencié de Liège, l'école Saint-Louis Amercœur.

Jeanne-Marie Oste nous explique d'emblée le contexte social de son école tant cela influe sur la nature de son travail. Une grande partie d'entre eux vient d'un milieu précarisé ou est d'origine étrangère. L'école n'est pas leur préoccupation première. Pour beaucoup, les parents ne travaillent pas. La proximité de toutes ces langues rend la communication entre les élèves encore plus complexe et parfois source de malentendus. Une phrase, un regard, un geste peuvent être très mal interprétés vu que des codes différents se côtoient.

AF : Il existe deux catégories d'éducateurs dans votre école qui compte 250 élèves ; l'éducateur polyvalent et l'éducateur référent. Que font-ils chacun ?

J-M.O : L'éducateur polyvalent s'occupe de la gestion du quotidien de tous les élèves (surveillance des heures de fourche, des récréations du matin, du midi, des retenues...). Il gère aussi en première ligne les conflits entre les élèves et prépare des projets citoyens en parallèle des cours, pendant les heures de fourche. Je suis éducatrice référente pour la filière « vente » aux deuxième et troisième degrés. Mon bureau est géographiquement implanté au cœur de la section vente, je sers de courroie de transmission des informations au sujet des élèves de ma section, je suis la personne relais entre l'école et la famille. J'ai des contacts téléphoniques très réguliers avec les parents, j'essaie d'organiser des activités pour que les parents osent franchir le pas de la porte de l'école (cuisine des mamans, petit déjeuner en début d'année scolaire pour les accueillir...).

AF : Comment les élèves vivent-ils ces coups de téléphone à leurs parents ?

J-M.O : Je prévient toujours l'élève que je vais appeler ses parents. Il arrive aussi que parfois les parents appellent. Je téléphone aussi pour dire quand cela va mieux. Quand les élèves se rendent compte que nous travaillons ensemble (éducateur et famille), ils prennent conscience qu'on est un tout. On fait davantage partie de leur vie. L'école a fait le choix de ne pas avoir de préfet mais de privilégier le dialogue et la mise en place d'une relation de confiance tripartite (élève, éducateur, parents).

AF : Comment se passe votre collaboration avec les enseignants ?

J-M.O : Régulièrement, ils passent dans mon bureau me faire le bilan de la journée, il y a une relation de confi-

ance qui se crée. Beaucoup se résout par le dialogue. Je ressens une reconnaissance de mon travail de leur part et c'est important. Je soutiens les enseignants au quotidien, tout le temps. Si j'entends beaucoup de bruit dans une classe, je vais évaluer si ma présence est nécessaire et acceptée par l'enseignant et il m'arrive parfois de m'installer dans la classe pour apaiser une classe trop remuante et rappeler à l'ordre les agitateurs. Quelquefois je prends un élève avec moi s'il n'arrive vraiment pas à se calmer. Je le fais toujours en accord avec l'enseignant pour ne pas le déforcer. Et ensuite j'en rediscute avec l'enseignant pour voir comment il envisage la suite avec l'élève ou les élèves.

AF : En quoi la fonction d'éducateur a-t-elle évolué ces derniers temps ?

J-M.O : Avant, les éducateurs étaient cantonnés dans un rôle très restreint (surveillance des heures de fourche, de récréation...). Nous avions un seul bureau pour tous les éducateurs (6 personnes pour 250 élèves) ; cela posait problème car les élèves n'osaient pas venir nous parler. Maintenant que chaque éducateur référent a son propre bureau, cela permet aux élèves, aux parents, aux enseignants de pouvoir discuter et ce en toute discrétion. En tant qu'éducatrice, je suis là pour soutenir et aider et non pas pour punir à la place de quelqu'un d'autre. Nous n'avons plus de salle d'exclusion des cours. Les problèmes qui surviennent en classe se gèrent en classe, les élèves perturbateurs sont de moins en moins exclus des classes.

AF : Quelles sont, selon vous, les qualités d'un bon éducateur ?

J-M.O : Un bon éducateur joue le rôle d'accompagnateur avec une mission d'autorité. Il faut être conscient qu'on est l'adulte, ne jamais franchir la frontière de la familiarité. Il ne faut pas se laisser toucher par les réactions et les paroles des jeunes, c'est la fonction qu'ils remettent parfois en cause, et pas ma personne elle-même.

AF : Qu'est-ce qui est le plus difficile à vivre dans votre métier ?

J-M.O : Ce sont les insultes, les grossièretés à tour de bras, leur ton de voix qui est très fort. Cette agressivité quotidienne est usante.

AF : Qu'est-ce que les éducateurs apportent de plus dans votre école ?

J-M.O : Nous sommes la roue de secours à pas mal de situations. Sans notre présence, les enseignants seraient beaucoup plus absents et à bout de nerfs. Il n'y aurait personne pour gérer ce qui se passe en dehors des cours, pour écouter les élèves et les enseignants. Notre présence permet aux enseignants d'exercer leur métier de transmission des savoirs.

Entretien recueilli par Anne Floor

La CPU, une nouvelle

La CPU, qui signifie Certification par Unité, est une réforme du 3^e degré du qualifiant qui est menée et portée avec conviction par Marie-Dominique Simonet, la Ministre de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale. Présentée par ses concepteurs comme une mesure destinée à mieux répondre aux nécessités du 3^e degré du qualifiant, la réforme CPU prend sa source dans un programme européen d'uniformisation des compétences techniques et professionnelles. Bénéficiant ainsi de subsides, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) a pris son bâton de pionnier et a décidé d'élaborer un système qui réponde à la fois aux exigences du terrain et aux volontés de flexibilité et de mobilité des personnes au niveau européen.

¹ Ou « Unité d'acquis d'apprentissages ».

² BOCART, S., « La CPU sur les rails en 2013 », in La Libre Belgique en ligne, 20 février 2012 : <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/720881/la-cpu-sur-les-rails-en-2013.html>.

Avec la CPU, les différentes options techniques et professionnelles du 3^e degré de qualification sont désormais divisées en Unités d'Apprentissage Acquises (UAA¹). Une UAA consiste en une matière définie et délimitée qui doit être apprise dans un temps prédéterminé (six à huit semaines suivant l'Unité). L'évaluation de l'acquisition des savoirs, des aptitudes et des compétences professionnelles liées à cette matière a lieu directement après le temps d'apprentissage. Un élément nouveau de la CPU est que, suite à la réussite d'une Unité, l'élève obtient une certification. Il ne devra donc plus jamais être évalué sur cette matière. Concrètement, et en guise d'exemple, les élèves de 5^e professionnelle en option mécanique automobile doivent suivre trois Unités sur l'année :

5^e année professionnelle – Mécanique automobile

UAA1	UAA2	UAA3
Préparation d'un véhicule neuf et réalisation d'un petit entretien	Entretien du groupe propulsion et de la partie roulante d'un véhicule (éléments d'usure courante)	Entretien des ensembles et sous-ensembles électriques d'un véhicule (éléments simples)

Source : Les référentiels expérimentaux de la CPU, Mécanicien/ne automobile, <http://www.cpu.cfwb.be/index.php?id=1240>.

Suivant l'option, il y a cinq ou six UAA réparties sur deux années. Chaque Unité est redécoupée en une série de savoirs, d'aptitudes et de compétences. Leur niveau d'acquisition par l'élève va déterminer la réussite ou l'échec de cette Unité. En cas de réussite, l'élève obtient la certification, qu'il pourra faire valoir face à un employeur potentiel. Du moins, tout le laisse à penser, en tout cas à l'élève. Et ceci même si, comme le souligne Marie-Dominique Simonet dans un article

de la Libre Belgique daté du 20 février 2012², « les unités ne correspondent pas à des seuils d'employabilité ». En cas d'échec, l'élève ne devra pas refaire une année complète. Il pourra repasser les unités pour lesquelles il n'a pas obtenu de résultats satisfaisants dans le cadre d'un programme dénommé C3D, après la 6^e (ou la 7^e si elle existe). Entre-temps, le redoublement, sauf cas exceptionnel, n'est pas autorisé. Par contre, les fonds ainsi dégagés par l'absence de redoublement sont réinvestis dans la remédiation permanente. De plus, la C3D devra permettre de proposer à l'étudiant un suivi individualisé et une remédiation à la mesure de ses besoins propres. La certification finale ne peut être obtenue que si toutes les UAA ont chacune été certifiées. A terme, les UAA pourront également être validées dans les organismes de promotion sociale. L'objectif est de permettre à un jeune qui aurait obtenu un certain nombre d'UAA mais aurait quitté l'école avant d'obtenir sa certification finale de continuer son parcours sans devoir tout reprendre à zéro.

OBJECTIFS DE LA CPU

Nous l'avons dit, la CPU a pour premier objectif de se fondre dans un système harmonisé des formations au niveau européen. En effet, les UAA correspondent à des valeurs ECVET (European Credit system for Vocational Education and Training – système de crédit d'apprentissage européen pour l'enseignement et la formation professionnels) et doivent permettre de valoriser les compétences acquises des élèves du qualifiant dans les autres pays de la Communauté Européenne. Cela pour favoriser la mobilité des personnes à travers les frontières nationales.

Par ailleurs, nous l'avons aussi évoqué, la CPU prend place dans les objectifs fixés par la Ministre de diminution du redoublement pour mieux favoriser la remédiation. Le système précédent demandait que le Conseil de Classe se prononce sur la réussite ou non

réforme pour le qualifiant

de l'élève après chaque année. La CPU voit désormais le 3^e degré qualifiant comme un tout. Il n'y a donc plus de redoublement ni de réorientation à mi-parcours. La validation se fait pas à pas et, en fonction de la réussite ou non des UAA et des résultats dans les cours généraux, la décision d'accorder ou pas la certification finale se prend en fin de 6^e (ou de 7^e lorsque celle-ci existe). Afin de ne pas perdre les fruits acquis durant ces années, deux alternatives seront proposées aux étudiants qui n'auraient pas eu leur certification finale : une année³ supplémentaire (la C3D) ou la validation des Unités via les cours de promotion sociale. Le but est d'éviter les frustrations à répétition chez l'élève suite à la non-reconnaissance de ses acquis. La CPU lui laisse davantage de temps pour rebondir et répondre aux exigences avant d'être stoppé et devoir tout recommencer, même ce qu'il a déjà acquis. Ce phénomène accentuait la démotivation des élèves dans l'ancien système et conduisait à de nombreux abandons. Il faudra évaluer l'effet de la CPU quant à ce phénomène.

Enfin donc, la CPU envisage la remédiation comme une priorité. Elle est proposée de manière permanente avec les fonds dégagés par le non-redoublement et est adaptée en fonction des avis des professeurs dans un dossier individuel d'apprentissage tout au long du 3^e degré. De plus, un « rapport de compétences » sera établi par le Conseil de Classe et mis à jours à plusieurs moments clés des deux années. Ensuite, comme nous l'avons déjà souligné, la remédiation devra se faire de manière plus personnalisée encore en C3D, grâce notamment à l'établissement d'un programme d'apprentissages complémentaires individualisé par le Conseil de classe.

CE QU'EN PENSE L'UFAPEC

L'UFAPEC encourage la Ministre de l'enseignement obligatoire à continuer d'œuvrer pour l'amélioration et la valorisation du qualifiant. Il est crucial que l'on s'occupe enfin du sort de l'enseignement qualifiant, qui représente près de la moitié des élèves du secondaire (46,5% en 2011⁴). A cet égard, l'UFAPEC croit dans les objectifs de la CPU et se veut optimiste ; ceci dit, il faudra que la généralisation programmée de la CPU s'accompagne d'une bonne information vers les jeunes et vers les parents. Chacun devra être bien conscient que la certification d'une unité n'équivaut pas à un diplôme et que l'acquisition de cette certification, si elle peut valoir quelque chose de façon ponctuelle sur le marché du travail, n'est vraiment valorisée à long terme et dans la société que par le



© Campuspartymexico

diplôme final. Nous comprenons donc les craintes formulées à cet égard par les enseignants, lesquels devront user de persuasion (de manière sans doute encore plus importante qu'aujourd'hui) face à un public souvent pressé par l'urgence d'obtenir un salaire.

Si elle encourage la CPU, l'UFAPEC restera vigilante quant aux effets de sa mise en œuvre. Les élèves doivent être les premiers bénéficiaires de la réforme, non les premières victimes.

D'où la nécessité de plusieurs évaluations, menées de façon professionnelle et sérieuse, à travers le temps. On a vu des réformes qui ont tenu 5 ans, 10 ans, 15 ans, ... avant d'assister à un virage à 180° et qui ont provoqué des « générations sacrifiées » parce que l'on n'avait pas assez évalué, mesuré, observé, amélioré sur la durée. Ou par manque de courage politique de leurs initiateurs, ceux-ci ne voulant pas reconnaître qu'ils s'étaient trompés. La Ministre Simonet promet une évaluation et des modifications en vue d'améliorer la CPU. Le décret CPU prévoit d'ailleurs une telle évaluation. Nous espérons vivement que cela intervienne avant sa généralisation.

³ Qui ne durera pas nécessairement un an complet puisque la durée dépendra de ce que l'élève doit encore acquérir.

⁴ Cf. les Indicateurs de l'enseignement 2011 - 7 : <http://www.enseignement.be/index.php?page=26464&navi=3253>.

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 29.12/ La Certification par Unité (CPU) dans le qualifiant : motivation à rester ou motivation à partir ?

Les voyages scolaires :

Les voyages scolaires sont l'occasion de discussions et parfois même de débats dans les écoles entre les différents partenaires et aussi au sein des comités de parents. C'est que derrière les voyages scolaires, se dessinent des enjeux importants pour l'enfant. Les voyages forment la jeunesse ! En soi, cette idée fait l'unanimité mais organiser un voyage scolaire qui rencontrera l'adhésion de tous est un beau défi que relèvent chaque année nos écoles.

Par voyage scolaire, on entend ici les voyages scolaires obligatoires, c'est-à-dire tout voyage d'au moins 2 jours durant les heures scolaires ce qui comprend les classes de dépaysement et de découverte ainsi que les activités extérieures.¹

LES CLASSES DE DÉPAYSEMENT ET DE DÉCOUVERTE

« Il s'agit de classes transplantées en vue de découvrir un environnement géographique, historique et humain différent du milieu habituel. L'organisation de classes dites : urbaines, rurales, vertes, de mer, de neige, de montagne, de patrimoine, de canal, de langues, etc est donc permise ». ²

LES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

« Il s'agit d'activités qui amènent élèves et enseignants en dehors des murs de l'école, pour une durée relativement courte [2 à 4 jours de classe]. Sont ici visés les excursions, les déplacements à but culturel destinés à dynamiser l'enseignement en stimulant la curiosité des jeunes et à favoriser chez ceux-ci la faculté de s'adapter au changement. »³

TAUX DE PARTICIPATION NÉCESSAIRE

Tout voyage doit faire l'objet d'une autorisation de l'administration de l'enseignement obligatoire.

Pour les deux types de sorties obligatoires, le nombre d'élèves minimum nécessaire à l'organisation de classes de dépaysement et de découverte ou d'activités extérieures est fonction du nombre total d'élèves inscrits dans une année d'études ou dans une même classe. Le taux minimum de participation est de 75% en maternelle et de 90% en primaire.⁴ Des dérogations peuvent être introduites si le taux minimal n'est pas atteint. Cependant les motifs philosophiques liés à la culture ou à la religion des élèves ne constituent pas une raison suffisante pour une non prise en compte de ces élèves.⁵

LES NORMES D'ENCADREMENT DES ÉLÈVES

Il faut obligatoirement deux accompagnateurs par groupe allant jusqu'à 25 élèves. Un de ces accompagnateurs doit obligatoirement être le titulaire ou le directeur.⁶

Un maximum de choses est mis en place tant au niveau de l'administration que du côté des écoles pour permettre au plus grand nombre de partir dans les meilleures conditions possibles. Beaucoup d'efforts sont réalisés dans les écoles pour permettre aux élèves de milieux défavorisés de participer.

¹ Nous n'aborderons donc pas ici des voyages de type « voyages de rhétos » organisés durant les vacances et relevant d'une organisation privée.

² Fédération Wallonie-Bruxelles, Circulaire n° 4068 du 26/06/2012, Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire. Année scolaire 2012-2013. Chapitre 8 Classes de dépaysement et de découverte en Belgique ou à l'étranger et activités extérieures à l'école organisées dans le cadre des programmes d'études.

³ Op. cit.

⁴ N'interviennent pas pour le calcul du pourcentage requis les élèves dont le départ ne peut être autorisé en raison de leur dossier médical (maladie chronique, pathologie lourde,...), les élèves étrangers dont la situation administrative ne permet pas un voyage à l'étranger (voir circulaire n°3211 du 02/07/2010 relative à la participation d'élèves étrangers à des activités scolaires organisées en dehors du territoire belge et à l'intérieur de l'Union européenne).

⁵ Op. cit.

⁶ Service juridique du SeGEC. - Base légale: Circulaire n° 3628 du 27 juin 2011 relative à l'organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire



UFAPEC

Régulièrement l'UFAPEC est interpellée sur de nombreux sujets liés à la vie de l'école. Notre secrétariat répond à vos questions afin de vous conseiller, rendre transparents certains points obscurs. En ouvrant l'onglet FAQ de la page privative de notre site, vous aurez accès à une grande partie des ces questions.

N'hésitez pas à nous solliciter en nous envoyant un courriel à info@ufapec.be !

opportunité ou discrimination ?



UN DIALOGUE ÉCOLE-FAMILLE ESSENTIEL

Si les voyages scolaires obligatoires sont généralement rendus accessibles financièrement pour les familles, des raisons religieuses et/ou éducatives excluent encore des élèves des voyages. C'est avec les familles qu'il faut travailler pour un changement des représentations sur les voyages scolaires. En tant que mouvement de parents, l'UFAPEC incite les écoles à renforcer leur travail de sensibilisation et les soutient dans cette voie. Les réticences peuvent venir de parents de jeunes enfants confrontés pour la première fois à la situation ou ayant peu de connaissance du système scolaire et de l'objectif d'un voyage scolaire et de son organisation. Les écoles peuvent aussi rencontrer des parents qui refusent que leur enfant, et plus souvent leur fille, voyage pour des motifs religieux. Face à cela, instaurer un dialogue avec les familles mais aussi avec des interlocuteurs des différentes communautés est essentiel. C'est tout la question de la multiculturalité qui est ici en jeu. Une véritable réflexion est menée au sein de

notre enseignement face à la question pour parvenir à un vivre ensemble toujours à construire.

Au-delà de cela, l'on constate de plus en plus de parents surprotecteurs. Informer sur les effets positifs des voyages scolaires notamment en termes d'autonomie, de socialisation et d'apprentissages dans le cadre d'une réflexion plus générale sur l'éducation de l'enfant et de l'adolescent reste la meilleure voie possible. Nombre d'enfants peuvent appréhender les voyages scolaires, c'est normal. Certains peuvent même s'y opposer ne voulant pas quitter leurs parents ou s'adapter à un autre mode de vie, une autre alimentation. Aux parents à leur donner le petit coup de pouce et la motivation pour une expérience dont les enfants reviendront toujours grandis. Autant l'école que les enfants ont les compétences pour réussir ce voyage. Être parent, c'est aussi faire confiance et lâcher prise.

Loin d'être anodin dans la vie de l'école, le voyage scolaire est à percevoir comme un projet à long terme qui nécessite l'adhésion de tous les acteurs de l'école. Lors de l'inscription de l'enfant à l'école, nous rappelons que les parents adhèrent au projet d'établissement y compris aux projets de voyages scolaires.

LES VOYAGES SCOLAIRES, UNE CHANCE POUR L'ÉLÈVE

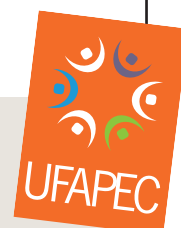
Heureusement, une grande majorité de familles est consciente que les voyages scolaires, pour autant qu'ils soient accessibles financièrement, représentent une véritable opportunité pour le jeune au niveau social, culturel, éducatif et pédagogique.

Les voyages scolaires, c'est comme l'école hors des murs. Les élèves vont y apprendre à être autonomes, responsables, aller à la rencontre de l'autre, vivre ensemble, être solidaires, mais aussi s'ouvrir au monde en découvrant un nouvel habitat, une nouvelle culture, des nouvelles coutumes, de nouvelles habitudes alimentaires... Les voyages scolaires, c'est un fabuleux et unique laboratoire pédagogique.

Dominique Houssonloge

Pour en savoir plus, lire les analyses complètes 26.12/ Les voyages scolaires, 1^{ère} partie : organisation et législation www.ufapec.be/nos-analyses/2612-voyages-scolaires-1/ et 27.12/ Les voyages scolaires, 2^e partie : avantages et inconvénients www.ufapec.be/nos-analyses/2712-voyages-scolaires-2/

Notre rubrique « **LE DÉBAT EST OUVERT** » porte sur les analyses et études d'éducation permanente de l'UFAPEC. Notre mouvement parental a le souhait de mener des réflexions de fond sur des sujets qui VOUS tiennent à cœur (éducation, santé, enseignement, ...), et de prendre du recul pour que chacun de nous se forge sa propre opinion. Nous serions ravis d'avoir vos réactions par rapport à ces textes, sortes de tremplins pour nos débats. N'hésitez pas contacter l'UFAPEC par courriel à l'adresse suivante : info@ufapec.be.



Animation pastorale scolaire : « Bonne Nouvelle à l'école... ! »

Un enfant, de tout âge, vous raconte parfois quelque chose d'un peu inhabituel en rentrant de l'école :

« Quelqu'un est venu parler, on a été dans une église, on a lu un texte dans la cour, on a chanté, on a marché, on a fait un jeu tous ensemble ; on a prié ou fait une messe; un engagement proposé, un service, une retraite... » Avez-vous cette année entendu évoquer un thème d'année ? Avez-vous vu dans l'école des affiches « Va, quitte ton pays » ? Ce sont probablement ou sûrement des initiatives « d'animation pastorale » proposées aux élèves ainsi qu'à chacun.



Animation pastorale scolaire

Bien sûr, le caractère chrétien de l'école est inscrit dans « Mission de l'école chrétienne », dans les projets locaux et leur tradition propre, autant que dans le fonctionnement ; dans son cours de religion, dans d'autres cours même et pour une part aussi dans ses acteurs. Mais il y a autre chose : la volonté de montrer la Bonne Nouvelle de l'Évangile aux élèves de l'établissement scolaire. Formulée en terme de projet : « Porter et vivre l'Évangile ici et maintenant », la Pastorale scolaire propose ainsi une transmission « de cœur à cœur » par le témoignage, l'expérimentation, la vie communautaire, et par l'ouverture d'espaces divers pour que le jeune en chemin puisse vivre sa foi aussi à l'école, à son rythme, à sa manière. Le plus souvent, les initiatives ne se limitent pas à une seule classe, mais se développent en sections, degrés, en école ou inter-écoles même, telles que les « 2h pour la vie », en mars 2011, ou lors d'événements plus largement communautaires : Toussaint 2006, Taizé à Bruxelles...

Comment cela fonctionne-t-il ?

Une étonnante diversité : autant d'écoles, autant de cultures ! L'impulsion peut venir du PO, de la direction, de professeurs de religion ou non, et selon des modes d'action infiniment diversifiés... Des équipes structurées ou des bonnes volontés, pas de moments vraiment fixes, mais le plus souvent aux temps forts de l'année : rentrée, Avent, Noël, Carême, Pâques, Pentecôte parfois ; autour de repères en lien avec une fondatrice, un fondateur ; une actualité, un jubilé, un départ, voire un deuil... ; des heures, des journées, des campagnes, des « semaines » même... Les parents sont çà et là invités à participer à ces initiatives. L'Animation pastorale ne concurrence ni ne remplace l'action solidaire, elle l'éclaire d'un « sens » relié directement au message de Jésus-Christ, par toutes sortes d'approches...

Le pluralisme et la multiculturalité

À l'école, les valeurs et l'expérience religieuse se partagent régulièrement. Ça coince parfois, mais bon, comme dirait mon voisin, grand philosophe : « Ça n'arrive qu'aux vivants ». Il est aussi fréquent de simplement partager des valeurs communes, sur base volontaire de plus en plus souvent. L'animation pastorale se développe de ce fait dans un espace bien délimité de propositions, sans « agenda de recrutement » ni recherche de « chiffres », sans crainte ni nostalgie et assurément tournée vers des réponses nouvelles et diversifiées bien adaptées aux appels du temps.

Une structure, un support

Depuis le milieu des années '80, les écoles peuvent faire appel à leur équipe diocésaine, distincte pour le Fondamental et le Secondaire. Au départ des Maisons diocésaines et composées de permanents et de bénévoles, ces équipes suscitent, informent, soutiennent, nourrissent et relancent les équipes dans les écoles ; par ailleurs, en lien avec le SeGEC, elles se rencontrent et agissent ensemble au sein de la Commission Interdiocésaine de Pastorale Scolaire (C.I.P.S.), visible à chacun d'entre vous par des campagnes annuelles d'affiches distribuées dans toutes les écoles du réseau. Par ailleurs, elles suscitent des liens et lancent des passerelles.

Pastorale scolaire et parents

Quelques propositions : informez-vous sur l'animation pastorale ou les équipes d'animation de vos écoles, invitez-les lors d'une réunion d'AP, ou de Comité, proposez le sujet au Conseil de participation, venez assister aux initiatives, et même, pourquoi pas, proposez de participer activement à ces démarches spirituelles proposées à vos enfants ! Et si cela se concrétise, ce sera assurément... une autre très bonne nouvelle !

Marc Bourgois¹

¹ Responsable de l'équipe d'Animation pastorale scolaire Bruxelles – Brabant wallon Membre de la Commission Interdiocésaine de Pastorale Scolaire (C.I.P.S.)

Ressources et références :
pastorale- scolaire.net

Quatre saisons d'un éducateur spécialisé

Un arrêt sur image pour l'auteur Guy Delhasse, éducateur spécialisé depuis 30 ans, en ce matin d'octobre 2009. Entré dans le métier un peu par hasard, bien conscient de devoir gagner sa vie et son indépendance, mais tout aussi concerné par son rêve de devenir artiste/écrivain, rien ne le prédisposait à trouver la passion en pratiquant son métier d'éducateur. Sorti tout frais de l'adolescence, son diplôme en poche, il va se retrouver face à la dure réalité du terrain : ados en crise, horaire exigeant, face à face avec la banalité des tâches quotidiennes ...



Brat, Arnaut, Joé, Sabrina,... des enfants blessés par la vie et dont il est le référent. Avec beaucoup de sincérité il décrit sa quête pour amener le « beau » dans la vie de ces enfants. Il donne de l'importance aux tartines de sirop de Liège partagées au petit-déjeuner, aux balayages joyeux des couloirs en compagnie des jeunes, aux vaisselles collectives ; comme des moyens d'accéder à leur intériorité en leur faisant partager un moment de bonheur collectif.

30 années d'expériences légitiment une certaine liberté ; la sienne étant de croire que « patience et longueur de temps » font plus qu'exigences rigides et hâtives. Néanmoins, il avoue avec autant de sincérité ses moments de faiblesse comme la fois où il perdit son calme et envoya un ado dans la haie, des moments de colère incontrôlés et amèrement regrettés mais avec lesquels il faut continuer à éduquer envers et contre tout.

L'éducation de ces jeunes reste pour lui avant tout une expérience humaine, non pas qu'il contourne le côté administratif, mais il ne s'en réfère pas prioritairement. Pour lui, le respect du rythme de l'enfant est essentiel. L'éducateur doit pouvoir se mettre en retrait pour accueillir la souffrance et les frustrations des jeunes.

En passant, il dénonce aussi le côté trop « intellectualisant » de la formation d'éducateur. Eduquer un enfant, c'est avant tout partager son quotidien, mettre de la beauté et de la bonne humeur dans les gestes les plus anodins, tout en sachant poser les bonnes limites au moment opportun.

Tirillé par son envie de donner libre cours à sa passion de l'écriture et en même temps le besoin presque physique de continuer à s'occuper des jeunes, il choisit de continuer d'éduquer, persuadé de l'essentiel de cette tâche : être auprès d'eux pour les aider à grandir dans le bonheur, le rire et l'insouciance.

A mettre entre les mains de tous les futurs éducateurs pour qu'ils puissent découvrir une autre dimension de ce métier extraordinaire. Nul doute qu'il suscitera (ou renforcera) de nouvelles vocations.

Fabienne Van Mello

Référence : Guy Delhasse,
« *Quatre saisons d'un éducateur spécialisé* » (tome 3).
Editions Memor, 2004.

Mais que dit l'escargot à chapeau ?

Michel Van Zeveren
Editions Pastel, 2012 • 10,50 €

Benjamin, le lapin, aide un escargot à chapeau à traverser la rue pour éviter qu'il ne se fasse écraser. Babelut, sa copine la souris, arrive et tous les deux essaient d'entendre ce que dit l'escargot. Hélas, Bertrand le grand éléphant arrive et... marche sur l'escargot ! Benjamin est très fâché sur son ami Bertrand ! L'éléphant est désolé car il ne l'a pas fait exprès. Nous avons ici les éléments d'une mignonne petite histoire qui traite de l'amitié et du pardon, en passant par la mort. Et qui laisse une fin ouverte... soit à la discussion, soit à une suite !

Pour tous les enfants de 4 à 7 ans.



Féroce

Jean-François Chabas et David Sala
Editions Casterman, 2012 • 16,50 €

Fenris est un loup rouge, immense, au regard effroyable, avec d'énormes crocs. Il n'est pas plus méchant qu'un autre, mais rien qu'à le regarder, même sa mère et ses frères en ont peur ! A force d'avoir malgré lui l'air affreux et de terroriser chacun par sa simple apparence, Fenris finit par devenir cruel... et même féroce ! Banni par sa meute, il erre dans la forêt et croise une petite fille qui cueille des fleurs. Contre toute attente, la fillette n'a pas peur de lui. Et même mieux, elle le caresse et réussit à désamorcer sa fureur !

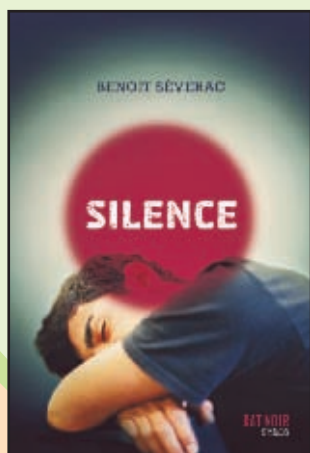
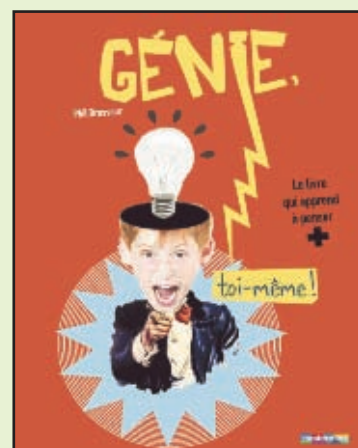
Ce livre, présenté avec des rabats à déplier en hauteur et en largeur, est une merveilleuse fable aux allures de petit chaperon rouge. Il est illustré par de splendides dessins qui font penser aux tableaux de Gustave Klimt. Un livre que votre enfant pourra regarder, lire et relire, sans se lasser ! Pour enfants dès 5-6 ans.

Génie toi-même !

Philippe Brasseur
Editions Casterman, 2012 • 14,50 €

En marchant sur les traces de grands génies connus, de tout temps et dans tous les domaines, ce guide propose une foison d'idées, de pistes, de jeux, de défis. La grande qualité de cet ouvrage réside dans l'originalité des activités proposées. Petit bémol pour le côté un peu fouillis ; les enfants auront sans doute besoin de l'aide d'adultes pour s'y retrouver.

Ce livre incite à la créativité, à l'intuition, à de nouvelles manières de voir le monde qui nous entoure et ouvre la voie pour de futurs inventeurs, créateurs, révolutionnaires... A mettre aussi au féminin, bien sûr. A partir de 9 ans.



Silence

Benoît Séverac
Editions Syros Rat noir, 2011 • 12,50 €

Un ado, des parents, des copains, une soirée, une copine et... de l'ecstasy. Une banale sortie avec des copains tourne au drame lorsque Jules, pour épater Camille, en prend 2 pilules et tombe dans le coma. Il se réveille à l'hôpital, dans un silence total.. Il va vite comprendre qu'il est sourd. Jules nous entraîne au cœur de ses émotions, de ses peurs, de ses craintes.

Un très bon livre qui aborde le thème de la drogue et du handicap d'une manière réaliste et touchante, à lire dès 14-15 ans.

Théâtre Jeune Public

Devenu un rituel, Noël au théâtre ! Demandez le programme ! Quelques suggestions.

THÉÂTRE DIVERTISSANT

Nox *L'Anneau • dès 4 ans*

Qui n'a pas pesté, au moment de s'endormir, de devoir se relever parce que la lumière est restée allumée, que la radio ne s'est pas éteinte ou qu'un bruit bizarre inquiète ? Ce n'est pas bien grave mais à répétition cela finit par exaspérer ! Voilà le point de départ pour créer un spectacle sans paroles avec apparition, disparition et dédoublement de personne. Sans parler des démultiplifications ou déplacements d'objets. Du théâtre amusant, étonnant, surprenant, à voir en famille.

La collection Crayoni



Roultabi • à partir de 8 ans

Inintéressant de faire venir les enfants au théâtre pour applaudir des numéros de cirque. Indispensable d'amener le plus de monde qui soit pour

écouter Tiéro, enfant de la balle, expliquer pourquoi il est devenu conservateur des vestiges du cirque Crayoni. Pourquoi son père fut obligé de vendre chapiteau et accessoires. Pourquoi les animaux sont retournés au zoo. Tiéro ressuscite d'une manière touchante des performances à l'ancienne dont il dévoile les coulisses. Nous quittons les gradins bouleversés avec la nostalgie de la piste et le rappel de la shoah.

THÉÂTRE D'OBJETS

Kubik

Théâtre de la Guimbarde • de 2,5 à 5 ans

Cubes, cônes, boîtes immaculés, dressés en château sont poussés, glissés, tirés, roulés.

Ainsi sont évoqués une maison, un pré, un paysage sur lesquels apparaissent une vache, un poisson rouge, un train, une fenêtre, une porte grâce à des pico projecteurs (de poche). Superbe effet dû à une technologie de pointe. Belle innovation; dommage que le principe n'est pas davantage exploité car une fois la surprise passée, peu de renouvellement.



© Gilles Destexhe

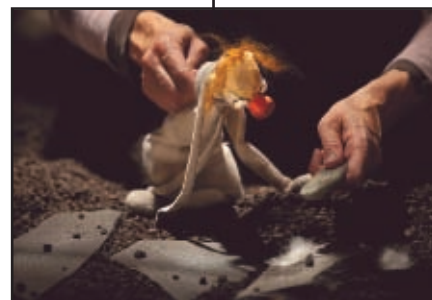
THÉÂTRE POÉTIQUE

Piccoli Sentimenti

Tof Théâtre • à partir de 3 ans • coup de cœur de la presse

Avec le Tof, c'est toujours top ! Des maîtres d'œuvres dans la manipulation de marionnettes de taille minuscule mais à l'expression immense. Dans un microcosme de brindilles, bambous, feuilles, nous

suivons l'émergence et la croissance d'une sympathique créature hybride au nez rouge. Au fil de ses pérégrinations, elle découvrira l'eau, le vent, le bruit mais aussi l'amusement, le rythme et l'interdit. Et nous d'être admiratifs d'une amplification de sons délicate et efficace, d'éclairages minutieusement pointés, de musiques singulières signées Max Vandervorst.



© Yves Gabriel

THÉÂTRE SOCIÉTAL



© Yves Gabriel

Kermess'

Théâtre des quatre mains • de 7 à 12 ans

Comme la télé-réalité filmée dans une cuisine ou une piscine, voici le théâtre-réalité joué dans une kermesse. Ambiance tonitruante garantie ! L'objectif : dénicher les parents idéaux de trois enfants : Lisette la fillette, Boris la boulette d'amour, Marius le bagarreur, qui toujours ont faim et souvent s'ennuient. Pour l'animatrice-manipulatrice en veste léopard, Eugène et Zoé sont parfaits. Enfin presque ! Car du coaching intense et intensif demeure indispensable. Nous devenons spectateurs-voyeurs de ce faux couple, forcé de se mettre au diapason de sa progéniture imposée, de répondre à ses souhaits et caprices. En finalité, s'impose une critique de notre société de consommation et de malbouffe.

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse),
321 Avenue de la Couronne,
à 1050 Bruxelles.

Tél. 02 643 78 80 ou
<http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques :
www.ruedutheatre.eu

Isabelle Spriet

23

UFAPEC
LES PARENTS ET L'ÉCOLE - N°77
décembre-janvier-février 2012-2013

A vous de jouer !

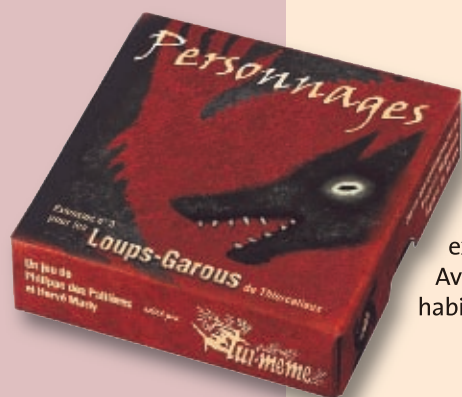
Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

Game Over

De 2 à 4 joueurs, à partir de 5 ans, durée de 15 minutes

Réveillez le petit barbare qui sommeille en vous !

Tiré de l'univers de la BD « Game Over », ce jeu mêle habilement la mécanique du memory et celle de l'exploration de donjon. Le jeu est illustré avec humour et poésie par Midam (dessinateur du célèbre Kid Paddle) ». Chaque joueur incarne un Petit Barbare à la recherche de sa Princesse Perdue. Il doit courageusement parcourir un donjon peuplé de blorks (monstres), utiliser les bonnes armes sur les bons monstres, trouver la clé de la prison de la belle et la libérer. Bref, une aventure digne du bon Petit Barbare qui sommeille en nous !



Personnages

De 8 à 18 joueurs, à partir de 10 ans, durée de 30 minutes

L'extension qui métamorphose les Loups-Garous de Thiercelieux !

Tout le monde connaît le principe de Loups-Garous de Thiercelieux. Chaque nuit, de cruels loups-garous éliminent un villageois. Le lendemain, les camarades de la victime se vengent en exterminant un monstre présumé. Pour l'emporter, éliminez tous les joueurs du clan adverse ! Avec l'extension Personnages, même les joueurs les plus chevronnés ne sauront plus où ils habitent. Ils découvriront 16 nouveaux personnages qui vont bouleverser leur manière de jouer.

Diavolo

De 2 à 6 joueurs, à partir de 10 ans, durée de 15 minutes

La chasse aux diabolotins est lancée !

Vous incarnez des petits diabolotins attablés au bar du Jugement Dernier, en enfer. Il fait chaud... Vous décidez de jouer aux dés celui qui paiera la tournée de Diavolo, la boisson des p'tits rougeauds ! Jetez un dé Ordre et une poignée de dés colorés puis attrapez avant les autres le diabolotin de la couleur désignée par le dé Ordre.

Une simple observation ou une petite addition de dés vous permettront de l'emporter... à condition d'être le plus rapide.



Atchoo Igloo

De 2 à 4 joueurs, à partir de 5 ans, durée de 15 minutes

Gare à vous si l'ours polaire Atchoo éternue !

Posez vos blocs de glace pour construire l'igloo. Mais attention, si le dé indique "Atchoum", l'ours sort de son igloo et éjecte les blocs. Le gagnant est celui qui aura posé tous ses blocs.